

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du jeudi 9 décembre 2021

Nombre de conseillers En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10
Absents : 2

L'an deux mille vingt et un le jeudi 9 décembre à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2021_D33 : Désignation d'un référent « sécurité routière ».
Le 2 décembre 2021

Présents : BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, RAYSEGUIER Christian, MONJAL Mathilde, RUIZ Benoit, TONON Yannick, KAMILLE Abou-kanh.

Absent : LECUTIER Jean-Marc

Absent donnant procuration : AUSSILLOU Pierre donne procuration à CABROL Jacqueline

Secrétaire de séance :

MILHET Benoit, a été nommé secrétaire de séance.

Mme Le Maire informe le conseil qu'à la demande de la Préfecture du Tarn chaque commune doit désigner un référent « sécurité routière ».

AUSSILLOU Pierre se propose d'être référent « sécurité routière ».

Après délibération,

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 10 décembre 2021,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 13 décembre 2021

Fait à Boissezon

Le 13 décembre 2021

Le Maire, Jacqueline CABROL.